

Ma commune : Juniville

JUNIVILLE

Le village de Juniville

Le village de Juniville est localisé dans le département des Ardennes qui porte le numéro 08 et dans la région Champagne-Ardenne. Le maire de Juniville s'appelle Jean-pol Simon. Les habitants de Juniville se prénomment Junivillois, Junivilloises.

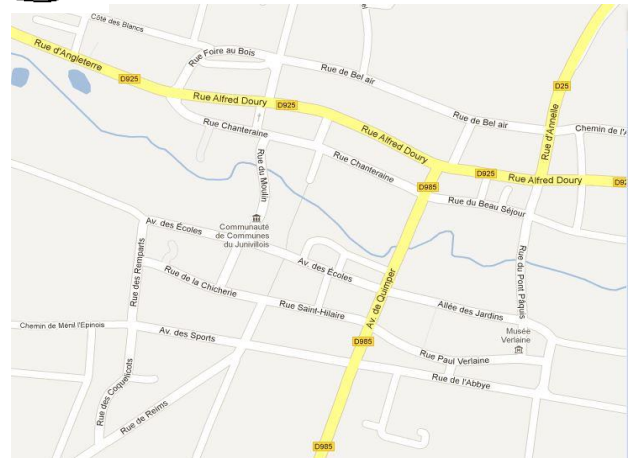
Le village de Juniville a 1 100 habitants. En ce qui concerne la population, Juniville est la 8683ème ville de France, la 168ème de Champagne-Ardenne et la 49ème des Ardennes. La commune s'étend sur 26,20 kilomètres carrés, la densité de la population est donc de 41 habitants par kilomètre carré.

Au sein des villages les plus proches il y a Alincourt qui se situe à 2,4 km, Bignicourt est le deuxième village voisin à 2,4 km et Annelles à 4,4 km.

La localisation du village



Le plan de Juniville



La mairie



L'église





Ma commune : Juniville



Le Musée Verlaine

C'est dans cette auberge villageoise restaurée, reconstituée avec ses meubles, ses objets, que le poète Paul Verlaine venait s'asseoir, causer, boire, écrire, dessiner, sur la longue table.

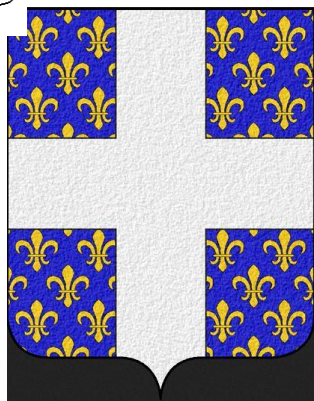
C'est un lieu vivant, plein de charme et imprégné de la présence du poète.



<http://lecartalledeseverine.fr>



Le blason de Juniville



Un de ses moulins



La CCJ → Les communes



La Communauté de Communes du Junivillois : CCJ

Certaines communes s'organisent avec leurs voisines en communautés de communes : elles se regroupent pour certaines missions comme le ramassage des poubelles, le transport scolaire, les maisons de retraite, l'entretien des routes, la gestion des écoles primaires, la cantine, le traitement des eaux et l'alimentation en eau potable ... Elles s'associent pour réaliser certains projets très chers.





Ma commune : Juniville

12

Le paysage agricole (photo)



13

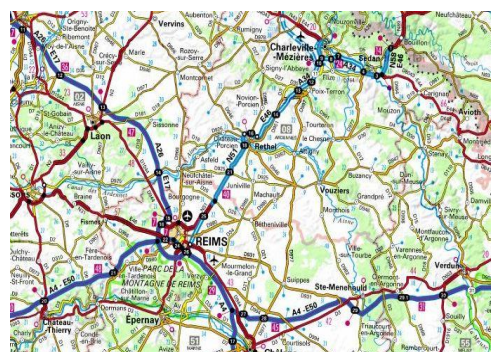
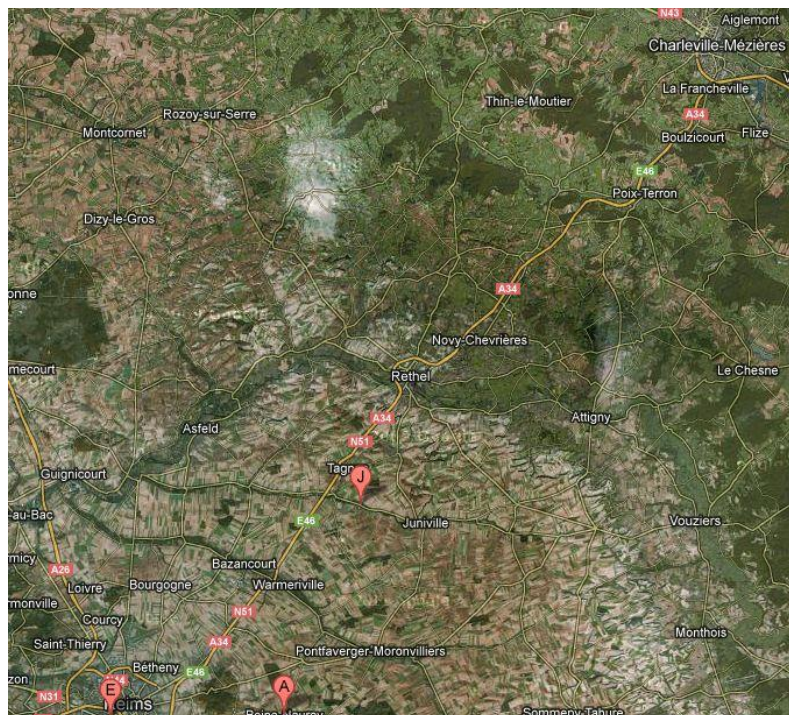
Le paysage agricole (vue aérienne)



<http://lecartabledeseverine.fr>

14

Les axes routiers





Ma commune : Juniville

1- Combien y-a-t-il d'habitants dans ta commune ? Comment les appelle-t-on ?

2- Où se trouve la mairie de ta commune (situe-la sur le plan à l'aide d'une croix verte) ? A quelles occasions y va-t-on ?

3- Situe sur le plan de Juniville l'église (croix bleue) et le musée Verlaine (croix rouge). Quel grand poète a séjourné dans ce musée ?

4- Dans quel département se trouve ta commune ? Auprès de quelle grande ville de ton département se trouve ta commune ?

5- Comment s'appelle la communauté de communes à laquelle appartient ton village ? De quoi s'occupe-t-elle ?

6- Quelles sont les autres communes qui font partie de cette Communauté de communes ?

7- Quel type de paysage entoure ta commune ? Quelles sont les principales activités économiques de ta commune ?

8- Quels moyens de transports sont disponibles dans ta commune ? Quels sont les grands axes de communication ?



Notre commune : Juniville

1. La commune

Notre village s'appelle Juniville. On y trouve : des maisons, des exploitations agricoles, des commerces (deux boulangeries, une épicerie, une mercerie, un salon de coiffure, une banque, une poste, un médecin, un dentiste, un kinésithérapeute ...), des artisans (chauffagiste, ébéniste, peintre en bâtiment, paysagiste etc ...), une école, un collège ... mais aussi des rues, des routes départementales, une rivière « La Retourne » qui se jette dans l'Aisne.

Notre village est une commune et autour de notre commune se trouvent d'autres communes, des villages et des villes.

2. Le conseil municipal

La commune est une collectivité publique et politique, administrée par le conseil municipal, sous la direction du maire. Elle est constituée d'une zone géographique clairement définie, qui est, en règle générale, une ville ou un village. La commune est le plus petit niveau de l'organisation territoriale, elle-même incluse dans un département, le département étant inclus dans une région.

3. La communauté de communes

Certaines communes s'organisent avec leurs voisines en communautés de communes : elles se regroupent pour certaines missions comme le ramassage des poubelles, les transports scolaires, la préparation des repas pour la cantine, l'entretien des locaux de l'école, la distribution et le traitement des eaux ... Elles s'associent pour réaliser certains projets coûteux pour une seule commune (la construction d'une école, d'une piscine, d'un pôle associatif et culturel.)